

BULLETIN MUNICIPAL

N° 55

Le Messager de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

D é c e m b r e 2 0 1 9

Le mot du maire

Nous entrons dans la 3ème décennie du 21ème siècle.

Comme chaque année c'est l'heure des bilans et des projets pour la nouvelle année. C'est également la fin du mandat donc une année d'élections et par conséquent, de renouvellement des équipes communales et intercommunales. Mais avant de parler de 2020, ce numéro du messenger fait le point sur les travaux de l'assemblée municipale et des agents municipaux qui y œuvrent au quotidien, durant le second semestre 2019.

Ainsi, de nombreuses thématiques sont ici abordées ; il s'agit de vous informer et de générer, le cas échéant, des échanges avec l'équipe municipale, pour améliorer la lisibilité des actions entreprises.

Outre les informations d'ordre général, actant les relations avec divers partenaires (communauté de communes, Conservatoire Régional des Espaces Naturels, région Nouvelle Aquitaine, Education Nationale, Communes voisines Saint-Junien avec Saint-Junien Habitat, Oradour-sur-Glane avec le pôle petite enfance,...), permettant d'optimiser les organisations, rationaliser et mutualiser les moyens pour un service rendu au plus près des habitants de la commune, de nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours de finalisation. Décrits dans les pages suivantes, ils concernent essentiellement les bâtiments communaux, les équipements visant la poursuite des économies d'énergie articulées à un meilleur confort des personnes qui y travaillent et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Enfin, un point complet est fait sur des actions ou des contributions plus structurantes et engageantes pour notre avenir communal, comme le projet participatif de développement de parc éolien qui a généré la création d'une nouvelle association « La voix de Javerdat », qui vous présente son premier article dans ce numéro, l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial élaboré au niveau Intercommunal et le transfert de la compétence Eau/assainissement, décidé par le législateur, à la communauté de communes porte Océane du Limousin.

Ces derniers points sont des sujets essentiels et qui nécessitent un positionnement politique - au sens noble du terme - pour représenter et conforter l'identité communale en articulation avec l'identité intercommunale.

2020 est donc une année charnière qu'il ne faut pas rater pour que les communes restent ce qu'elles sont, la base constitutive des communautés de communes au service des habitants de notre territoire.

C'est ce qui me motive pour me positionner afin de poursuivre un bout de chemin avec vous, en posant ma candidature en vue des prochaines élections municipales, avec la volonté de faire un mandat complet mais avec la perspective de passer « la main » en qualité de maire, en cours de mandat si vous m'accordez une nouvelle fois votre confiance.

En vous remerciant de votre intérêt pour la vie communale et de votre soutien, je vous souhaite une bonne lecture.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année et vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu le : **Mercredi 8 janvier 2019 à 18h30 à la salle polyvalente.**

Annie DARDILHAC

▶ p. 2

Le mot du maire

▶ p. 3

Infos municipales

Etat civil

Travaux du Conseil Municipal

▶ p. 14

Relations sociales

▶ p. 18

Les associations

► Etat civil

Naissance

Eliia, Brahim JOVICIC-OUANGARI, le 6 octobre

Emma RIVIERE, le 9 octobre

Sasha THEIL, le 6 novembre

Félicitations aux nouveaux parents.

Marriage

Léa DUROUSSEAU et Sidney GOODFELOW,
le 27 juillet

Alice Pierrette, Fanny JUGUET et Rogier
Philippe KODDE, le 3 Août

Delphine PETOIN et Jérôme GERVAIS,

le 7 septembre. Une quête de 56,90 € a été
réalisée au profit du SIPES. Nous remercions
vivement les jeunes mariés et leurs familles.

Nadine BLOT et Philippe, Claude, Pierre
DAUSSIN de VILLENEUVE, le 14 septembre

Décès

Marie Louise, Marguerite DEBEAULIEU épouse
KREBS, le 15 mai, le bourg

Clémence RIFFORT née LAMIGE, le 4 juillet, La
Clautre

Marie-Marguerite BARDET, le 24 août, le bourg
Jean Pierre HYVERNAUD, le 3 novembre, Lot du
Nicoullaud

Pierre, Noël, Ernest BARBOT, le 5 décembre, La
Chauvie

Le conseil municipal présente ses sincères
condoléances aux familles.

► Informations diverses

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56 Fax : 05 55 03 21 69

Mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture:

LUNDI 9h à 12h : présence d'un élu

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h : présence d'un élu

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h Permanences des élus

Permanence du maire

Les Mercredi et Samedi matins sur rendez-vous

INFOS MUNICIPALES

Salle polyvalente

Tel : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter
en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et
Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

Sipes

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla

Mioche. Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Site : <http://lespetitsprinces.blog4lever.com>

Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2^{ème} vendredi
de chaque mois à la mairie d'Oradour sur
Glane de 9h à 12h. Tel : 06 25 69 37 53

Ecole

3, rue de l'Ecole. Tel : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire:

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Réunion les lundis impairs à Javerdat de 9
à 12 heures dans les locaux de l'ancienne
école. Responsable: Mme RAMON Bérénice.
Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes

« Porte Océane du Limousin Glane –
CDCPOL- »

1, av Voltaire 87200 Saint Junien

05 55 02 14 60

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr/

Déchetterie de Saint Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi

9h – 12h et 14h – 17h30

ZI le Pavillon – Chez Jouy Saint Junien

Tél : 05 55 02 33 95

Elle est accessible à tous les administrés de la
Communauté de Communes « Porte Océane
du Limousin » sur présentation de leur badge.
(Demande à faire auprès de la mairie)

Collecte des encombrants

ATTENTION : vous devez IMPERATIVEMENT vous ins-
crire auprès de la communauté de communes
Porte Océane du Limousin

Par tél : 05 55 71 78 78

- Par courriel : service-dechets@pol-cdc.fr
Ou à la mairie : 05 55 03 10 56
Les dates des collectes pour le 1^{er} semestre 2020 sont : 21/01 ; 18/02 ; 17/03 ; 28/04 ; 19/05 ; 23/06.

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)
Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

A la Maison du département,
pôle petite enfance (2, rue
Alfred de Musset 87200 St
Junien)
Vous pouvez contacter :

Assistante Sociale :

Mlle BONNIER Manon
Tél : 05 55 43 06 06
Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30 sur rendez-vous.
Tél. Mairie d'Oradour /Glane : 05 55 03 10 01

Puéricultrice

Madame GAMAURY Evelyne
Tel : 05 55 43 06 06

Référente Autonomie

Madame DEFAYE Laetitia
Tél : 05 55 43 06 06

Points « Info familles »

Ils ont pour mission :

- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche
Tél : 05 55 43 06 80

4

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal 2^{ème} semestre 2019

AFFAIRES GÉNÉRALES

Signature d'une convention de partenariat avec la compagnie d'assurance AXA en matière de protection à destination des habitants de la commune

Il s'agit d'une proposition de M. Igor BODISTEANU, de la société AXA. La société développe une offre en matière de protection santé avec des tarifs préférentiels (30 % inférieurs au marché) ciblant les personnes retraitées de plus de 65 ans résidant sur la commune. Pour que les habitants bénéficient de cette offre, la collectivité a signé une convention avec la compagnie AXA ; en contrepartie de son engagement, la collectivité a mis à disposition 1 salle de réunion pour informer les habitants.

Il est à noter que pour toute autre compagnie d'assurances susceptible de faire la même démarche, la collectivité aura une position identique.

Recomposition des organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin pour Javerdat) à fiscalité propre applicable à partir de 2020

Une circulaire du 27 février 2019 prévoit les dispositions relatives à la composition des conseils communautaires et à la répartition du nombre de sièges entre les communes membres qui pourrait être modifiée; il s'agit de la possibilité d'élire 8 membres supplémentaires (soit 43 membres au lieu de 35 actuellement). Ces 8 membres supplémentaires n'étant autorisés que pour les communes les plus importantes (Saint-Junien, Rochechouart, Oradour-sur-Glane, Saint-Victorien, Saint Brice, Chaillac, Vayres et Saillat).

Le conseil municipal s'est prononcé pour une composition identique à celle existante au motif que les petites communes (Javerdat, St

Martin de Jussac, Chéronnac, Videix et Les Salles-Lavauguyon) n'ayant pas la possibilité d'augmenter leur représentation.

Le tableau ci-dessous récapitule la composition actuelle du conseil communautaire. Elle est proposée à l'identique pour 2020:

Communes	Nombre d'élus actuels	Possibilité d'augmentation	Nombre d'élus voté
Saint - Junien	15	Oui	15
Rochechouart	5	Oui	5
Oradour Sur Glane	3	Oui	3
Saint Victorien	2	Oui	2
Saint-Brice	2	Oui	2
Chaillac	1	Oui	1
Vayres	1	Oui	1
Saillat	1	Oui	1
Javerdat	1	Non	1
Saint-Martin de Jussac	1	Non	1
Chéronnac	1	Non	1
Videix	1	Non	1
Les Salles- Lavauguyon	1	Non	1

5

Intervention du Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) avec une stagiaire ayant pour mission l'inventaire des zones humides publiques et privées

Dans le cadre d'une démarche programmée par le CREN, une stagiaire a effectué, sur une période de 6 mois, l'inventaire des zones humides tant au niveau des espaces publics que des propriétés privées, afin d'en faire une cartographie au niveau communal. Le résultat des travaux a été présenté à l'assemblée municipale fin novembre dernier. Le document est disponible en mairie pour prise de connaissance et information.

Cimetière : application de la procédure de recherche des tombes abandonnées

La procédure de recherche des tombes abandonnées a été mise en œuvre pour la 2^{ème} partie du cimetière « ancien » ; il s'agit de la partie basse située entre l'allée centrale et le pré, appelée section « Pré I » à l'opposé de la route départementale. Les procès-verbaux et certificats d'affichage correspondants pour la section « Pré I » du cimetière communal sont formalisés.

Les documents formalisés concernent:

- le constat d'abandon avéré et actualisé dans le listing joint au dernier certificat d'affichage,
- le certificat récapitulatif des différentes étapes ayant conduit au constat d'abandon,
- les affichettes individuelles sont apposées sur les sépultures concernées.
- la prochaine visite est fixée au 6 juillet 2022. Pour rappel la visite de la 1^{ère} partie, « Route I » est prévue le 30.04.2021.

Le dossier récapitulatif attestant de l'exécution de la procédure a été constitué et conformément à la réglementation, adressé à la préfecture. Il comprend les documents suivants :

- Plan de découpage du cimetière en sections
 - Plan de la section « pré I »
 - Les certificats d'affichage annexés aux 3 procès-verbaux
 - Le certificat récapitulatif d'affichage des procès-verbaux.
- Il est à noter que le dossier est consultable en mairie et un affichage est en place au cimetière.

Projet de redynamisation d'espaces dédiés à la lecture dans les écoles

La commune a été retenue pour bénéficier du plan bibliothèque attribué par l'inspection d'académie. Ce plan ayant pour objectif d'encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles.

Ce plan permet à l'école de bénéficier d'une subvention de 1500 euros pour constituer un fond de livres, moyennant une participation de la collectivité de 300 euros. La proposition a été validée.

Participation à l'opération petit déjeuner proposée par l'Education nationale à destination des enfants des écoles

Sur proposition, de l'éducation Nationale, il a été validé la participation de l'école de Javerdat à l'opération petit déjeuner. Il s'agit de l'intégration du petit déjeuner équilibré préparé et accompagné par le personnel communal en collaboration avec les enseignants, à une fréquence de 1 fois par semaine.

Ce projet fait l'objet d'un subventionnement à hauteur de 1 € par élève et par petit déjeuner.

Application de la loi EGalim du 30 octobre 2018

Une des 5 dispositions de la loi EGalim porte sur l'alimentation dans le domaine de la restauration collective. Il s'agit, depuis le 1^{er} novembre dernier, de mettre en application la recommandation suivante :

« Toute restauration scolaire - de la maternelle au lycée- doit proposer au moins un menu végétarien par semaine. Un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs et des produits laitiers ».

En conséquence, la commune de Javerdat a mis en application cette directive en intégrant au plan de menus, un menu végétarien par semaine. Le nouveau plan de menus a été diffusé aux enfants de l'école.

SOIREE THEATRE « B.I.P »

Vendredi 15 novembre 2019, dans le cadre des spectacles hors des murs du Centre Culturel La Mégisserie, la commune de Javerdat et l'association « Les Amis des Mots »

de Saint Junien ont accueilli une Brigade d'Intervention Poétique - B.I.P.

Devant un public venu très nombreux, Nadine Béchade et Thomas Gornet, les 2 acteurs, nous ont fait une «conférence» sur NOS AMIS LES LIVRES : une conférence burlesque sur les livres qui ont marqué notre jeunesse.

La soirée s'est terminée par un moment de convivialité : rencontre avec les acteurs, échanges et impressions devant le pot de l'amitié offert par la commune de Javerdat et l'association «Des Amis des Mots».

AFFAIRES FINANCIÈRES

Tarifs communaux de la cantine et de la garderie applicables au 01.09.2019

Les tarifs des prestations dans le cadre du périscolaire (cantine et garderie) intègrent la finalisation de l'harmonisation avec les tarifs de Cieux pour être en cohérence avec un fonctionnement dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Javerdat-Cieux.

Objet	2018	2019
Cantine	2 €	2,05 €
Cantine adultes	5,40 €	5,80 €
Garderie		
• Journée	2,25 €	2,25 €
• Matin ou soir	1,23 €	1,25 €
• forfait	24,50 €	24,50 €

Tarifs de locations des salles municipales applicables au 01.01.2020

Locataires	Salle Polyvalente avec cuisine	S Polyvalente sans cuisine	Salles association avec cuisine (**)	S a l l e s association sans cuisine	Couverts (*)
Habitant Commune	170 €	130 €	120 €	100 €	0,50 €
H o r s commune	300 €	260 €	NA	NA	1 €

(*) : 1 couvert : ensemble assiettes, verres et couverts par personne
 (**): Uniquement pour les membres des associations communales

Tarifs eau/assainissement pour l'exercice 2020

Les tarifs eau et assainissement sont fixés pour l'exercice 2020, pour application par la communauté de communes Porte Océane du Limousin (POL) à compter du 01.01.2020, en intégrant le calcul de la TVA, puisque la communauté de Communes y sera assujettie.

- EAU -

- Tarif normal : 1, 5924 € HT soit 1.68 € TTC le M3

- Tarif gros consommateurs (au-delà de 300 m3)/M3: 1,3460 € HT soit 1,42 € TTC

- Abonnement annuel : 56,87 € HT, soit 60 € TTC

- ASSAINISSEMENT -

- Abonnement annuel : 16,36 € HT soit 18 € TTC

- Redevance assainissement par M3 d'eau consommée : 0, 7727 € HT soit 0.85 €

- INTERVENTIONS DU SERVICE DES EAUX

- Ouverture et fermeture de vanne : 30 €

Transports scolaires

Pour rappel, la commune bénéficie d'une délégation de compétence en matière de transports scolaires au titre de Collectivité Organisatrice de second rang, (AO2)

Dans l'attente de la réponse à la demande de subvention auprès de la région Nouvelle Aquitaine visant l'acquisition d'un nouveau véhicule, il a été décidé de passer par un dispositif par voie de contrat de location sans conducteur à partir de septembre 2019 pour un car de 22 places assises + 1 place conducteur, précisant les modalités de mise à disposition du matériel, la nature de son utilisation, la durée de la location, les modalités d'entretien et de réparations ainsi que les responsabilités en matière d'assurances et de sinistres.

Le montant du loyer est fixé à 24759 € HT par an pour un forfait annuel de 25 000 KM.

Fixation du taux de la taxe d'aménagement, en application des articles L331-9 et L331-14 du code de l'urbanisme

Le taux de la taxe d'aménagement est inchangé, à hauteur de 1 %.

Prolongation du prêt relais TVA à la caisse d'épargne

Ce prêt contracté dans le cadre des travaux d'aménagement du centre bourg, effectués sans emprunt, visait à assurer le relais dans l'attente du remboursement de la TVA inhérente aux travaux dont la durée a été prolongée de 6 mois du fait des intempéries, décaissant d'autant le remboursement de la TVA par les services de l'état fixé à échéance de 2 ans après les travaux (N + 2). Il a donc été validé, en octobre 2019, la reconduction du prêt relais TVA pour un montant de 150 000 € à un taux de 0,59%, pour une durée de 6 mois.

Arrêtés de mise à disposition de l'espace public

Auberge Limousine

Depuis la réalisation de l'aménagement du centre bourg, la validation d'un arrêté de mise à disposition de l'espace public pour l'exploitation de la terrasse de l'Auberge Limousine est effective. La participation financière est fixée à hauteur de 0,50 € le M2/an pour 16 M2, soit 8 €/an.

Stationnement du Pizzaiolo

Concernant l'activité du pizzaiolo, l'arrêté de mise à disposition de l'espace public - stationnement champ de foire - (à raison de 2 fois par semaine (mercredi et samedi de 18h30 à 21h30) a été validé avec une participation financière de 0,50 € le M2 par an, pour 16M2, soit 8 €/an. Par ailleurs, le paiement à la commune d'un forfait électricité est fixé à 120 € par an.

Vente de parcelle à l'office de l'habitat de Saint-Junien -Saint-Junien Habitat- dans l'objectif de construction d'un habitat adapté à la communauté des gens du voyage

La vente de la parcelle utilisée en qualité d'aire de stationnement dédiée aux personnes de la communauté des gens du voyage sur le territoire de la commune (parcelle communale cadastrée C 277) a été validée.

En effet, suite aux conclusions élaborées dans le cadre d'une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) prescrite et financée par l'état pour définir les besoins en matière d'habitat des publics ciblés, la faisabilité du projet d'aménagement de l'aire de stationnement dédiée aux personnes de la communauté des gens du voyage est actée. Il s'agit d'un projet de construction de 2 habitats adaptés pour 2 familles issues de la communauté des gens du voyage.

Application de la convention de partenariat financier entre les communes d'Oradour-Sur-Glane, Cieux et Javerdat dans le cadre de la gestion du pôle petite enfance exercice 2018

La convention de partenariat financier entre les communes d'Oradour-Sur-Glane, Cieux et Javerdat dans le cadre de la gestion du pôle petite enfance vise la répartition des charges qui incombent à chaque commune. La participation financière de la commune pour

l'année 2018 est de 2 915 € répartis pour le multi accueil (1 938 €) et le Relais Assistantes Maternelles (977 €).

Convention de mise à disposition des services techniques entre la commune et la CDCPOL pour l'entretien des espaces verts communautaires

Dans un souci de bonne organisation et de gestion rationalisée des services, il a été signé une convention de mise à disposition du service technique de la commune de Javerdat au profit de la communauté de communes Porte Océane du Limousin pour assurer l'entretien des espaces verts communautaires (lotissement les Haies Vives, zone artisanale, aire de camping-cars) et des sanitaires de l'aire de camping-cars.

Adoption des résolutions de projections financières concernant le plan d'action de la CDCPOL

Pour information, la CDCPOL a fait appel à un consultant spécialisé en matière financière, pour réaliser un audit afin de déterminer les perspectives financières à court et moyen terme ; le rapport du consultant comporte des éléments de diagnostic pouvant fonder un pacte financier et fiscal entre la communauté de communes Porte Océane du Limousin et ses communes membres.

Ainsi, sur la base de la démarche diagnostique de la communauté de communes Porte Océane du Limousin, portant sur la dimension communautaire du développement financier du territoire dans la perspective de recherches de solutions optimisées en lien avec l'analyse de la situation financière des communes, il a été procédé à l'évaluation de la capacité à s'inscrire financièrement dans une démarche programmée.

Le conseil communautaire du 26 septembre 2019 a validé 25 propositions pour un pacte financier entre communes et communauté de communes Porte Océane du Limousin ; ces dernières portent sur la rénovation du fonctionnement communautaire (16 propositions), sur la bonification des moyens du territoire (3 propositions), et sur l'inscription de la commune au cœur du pacte financier communautaire (6 propositions).

Concrètement, il s'agit de :

1. majorer l'attribution de compensation des communes de Javerdat, Oradour-sur-Glane, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Martin-de-Jussac

et Saint-Victorien des crédits de reprise de l'ancien pacte financier, afin d'assurer une égalité de traitement entre les communes, quelle que soit leur ancienne communauté en matière de ressources garanties et quant à la prise en compte de ces ressources garanties dans le calcul de leur potentiel fiscal,

2. réduire définitivement l'attribution de compensation de la commune de Saillat-sur-Vienne de 400 000 €, correspondant au montant du FPIC dont aurait dû s'acquitter la commune sans la communauté de communes,

3. intégrer la dotation de solidarité communautaire - « attributions de compensations négatives » - dans l'attribution de compensation des communes concernées.

TRAVAUX

Remplacement des radiateurs de la salle polyvalente, salle des mariages et salle de réunion du 1er étage

Le remplacement des 6 radiateurs est en cours de réalisation pour une fin de travaux en janvier prochain. C'est l'entreprise CPL (Javerdat) qui a été retenue pour un montant HT de 10 833 €, avec une subvention du conseil départemental à hauteur de 30 % (Contrat Territoriaux Départementaux -CTD -) et de l'état de 25 % (Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux -DETR-).

Au-delà d'une amélioration de la performance en matière de chauffage une réduction de la facture énergétique est attendue.

Changement des 2 portes nord salles Polyvalentes

Elles ont été posées les 23 et 24 décembre derniers pour un montant de 7 022 € HT, subventionnés à hauteur de 30 % par le département et 25 % par l'état.

Changement du lave-vaisselle pour la cantine

Le renouvellement du lave-vaisselle de la cantine/salle polyvalente a été validé pour un montant de 9 151 € HT et subventionné à hauteur de 80 %. La subvention est liée à la nécessité d'un aménagement de poste de travail par le biais d'un fonds spécifique à la fonction publique de Nouvelle Aquitaine.

Les travaux ont été effectués les 23 et 24 décembre derniers.

Maison des associations :

les travaux d'isolation, de remise en peinture sont terminés ; ils ont été effectués en régie communale.

Projet d'aménagement et d'isolation de l'espace en sous-toit de mairie

Il s'agit de la réalisation de l'isolation de l'espace sous le toit de la mairie (appelé grenier) permettant d'améliorer le rapport qualité des espaces chauffés/coût de consommation et de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en finalisant la réhabilitation des espaces de la mairie et l'optimisation de leur aménagement pour faciliter entre autres, l'entreposage des différents matériels. Les travaux consistent en la pose de cloisons isolantes sur le pourtour de l'espace (100 m²), l'isolation sous le toit et l'entourage de la fenêtre.

Le montant prévisionnel des travaux, prévus en régie, est de 9 366 € HT; des subventions sont sollicitées auprès du département (30%) et de l'état (25 %).

Projet d'aménagement de la fontaine de Laplaud

L'équipe municipale prévoit de le mettre à l'étude, via la mise en place d'un groupe de travail, après une visite du site, afin de :

- Définir les contours du projet
- Déterminer les accès piétons en articulation avec le circuit des chemins
- Prévoir les différentes étapes de réhabilitation
- Nettoyage du site
- Aménagement de la fontaine et du lavoir
- Aménagement du périmètre immédiat
- Modalités d'entretien du site

La consultation de représentants d'institutions référentes est envisageable en fonction de leur disponibilité.

Gestion des déchets recyclables : installation de conteneurs supplémentaires dédiés au tri sélectif par apport volontaire sur la commune

Pour information, les 2 nouveaux éco points sont en place depuis le 30 octobre ; l'un au Courtieux et le second à Rouffignac. Les consignes de tri par apport volontaire sont rappelées sur les conteneurs.

RAPPEL :

LES ECOPOINTS SONT UNIQUEMENT DEDIES AUX DECHETS RECYCLABLES ET NON AUX ORDURES MENAGERES (Cf. collecte hebdomadaire en porte à porte) et NON AUX ENCOMBRANTS (Cf. collecte mensuelle en porte à porte sur appel ou déchèterie).

Inventaire des travaux de voirie communale pour 2020 effectués par la CDCPOL

- La réparation du mur de soutien du pont de Lascaux qui sera traitée en urgence,
- La VC 202, route du Moulin de Peyrahout,
- La VC 8, route de Laplaud qui sera traitée en 2 fois,
- L'entrée de la route de La Clautre VC N° 28 (jonction avec la RD 675) à traiter en collaboration avec le département
- Villemonteix : le réaménagement de la VC est en cours d'examen pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales.

C'est sur cette base que la CDCPOL prévoit d'élaborer un programme prenant en compte la nécessité de « conservation » des voies portées par le concessionnaire et la préoccupation des usagers portée par les élus.

Projet de développement éolien

Depuis le dernier message de l'Oncre, 2 réunions du comité de pilotage ont eu lieu (2 juillet et 4 décembre 2019), dont la restitution des travaux est reprise ci-après.

Concernant la maîtrise foncière :

1 seul propriétaire a notifié son refus ; la zone concernée ne nuit pas à la faisabilité du projet.

Un dernier propriétaire est encore en négociation sur une toute petite parcelle.

L'étude d'impacts :

Le calendrier de l'étude écologique est rappelé :
 - D'avril à juillet : la flore est étudiée
 - De février à Mai : étude de l'avifaune en matière de migration pré-nuptiale
 - De fin mars à juillet : étude de l'avifaune en matière de reproduction
 - De mars à mai : étude du transit printanier des chiroptères
 - De mai à août : étude de la mise bas et de la recherche de gîtes des chiroptères
 - De mars à novembre ; inventaire en continu au sol et au niveau du mat météorologique des chiroptères

- Toute l'année: étude des mammifères terrestres
- De mars à juin puis de août à novembre : étude des amphibiens
- D'avril à septembre : étude des reptile
- De mars à octobre ; étude des invertébrés terrestres

Les aires d'études sont inchangées et rappelées.
Les aires d'étude ont été définies ; elles sont au nombre de 4, la 1ère concerne la zone d'implantation potentielle (ZIP), la seconde l'aire d'étude immédiate (AEI) correspondant à un rayon de 200 M, la 3ème est l'aire d'étude rapprochée (AER) dans un rayon de 2 Km et une 4ème zone, l'aire d'étude éloignée (AEE) dans un rayon de 19 KM.

Les inventaires écologiques sont principalement effectués sur la ZIP et l'AEI.
Le recensement de l'avifaune est réalisé lors de parcours suivis à allure lente et régulière. Concernant l'avifaune, tous les oiseaux vus et entendus sont notés et localisés sur une carte. Les conditions météorologiques des temps d'observation sont prises en compte et notées. La période nuptiale notamment l'avifaune chanteuse (9 points d'écoute), les rapaces, les oiseaux forestiers et de bocages ainsi que les rapaces ont fait l'objet d'observations.

⇒ 49 espèces ont été constatées

Concernant les chiroptères, les inventaires ont été fait en période de mise bas et d'élevage des jeunes (études ultrasoniques ponctuelles au sol par passage de 10 minutes chacun, - 9 points d'écoute -, par écoutes ultrasoniques automatiques au sol - 16 nuits - complétés par la recherche des gîtes arboricoles et anthropophiles - 2 journées complètes -, 1 point d'écoutes ultrasoniques en altitude, en haut du mas de mesure à 96 m du sol.

L'étude paysagère démarrée en février 2019, se poursuit. Des prises de vues ont été effectuées et d'autres sont à venir ; pour exemple, des photomontages sont débutés à partir d'Oradour-sur- Glane, de Cieux, des Monts de Blonds et de villages de la commune. Le paysagiste poursuit son travail en tenant compte des saisons, notamment avec la végétation en toutes saisons.

L'étude acoustique

Concernant l'étude du vent, la rose des vents est formalisée mensuellement. Des exemples ont été présentés.

Pose des sonomètres chez l'habitant : 6 Points de mesure dans le périmètre de la zone impactée par le projet de pose des pylônes ont été réalisés sur une période d'1 mois (de début novembre à début décembre). Les mesures viennent de se terminer ; les 6 sonotones ont été relevés. Les résultats serviront d'étalonnage (base en dehors de toute installation) pour comparer après de nouvelles mesures après installation des éoliennes.

L'étude des dangers vient de démarrer.

Intervention à l'école : le chef de projet a fait une intervention sur les énergies renouvelables en général et sur le projet de la commune en particulier, auprès des écoliers. Il a été noté une très bonne interactivité ; les enfants ont fait preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité.

Le prochain comité de pilotage, en janvier 2020, aura pour ordre du jour la présentation de l'ensemble des résultats des études d'impact qui seront terminées.

Le projet de création de la société par actions simplifiées (SAS) relative à la gestion du projet : les futurs statuts, adaptés après consultation du service juridique compétent en la matière (Association des maires de France) ont été validés par l'assemblée municipale en vue de la création de la SAS qui induit de donner un nom au futur parc. La réflexion a débuté au niveau du conseil municipal sur la base de références constituées des noms des parcelles de la zone d'implantation Potentielle du futur parc qui sont « Les Champs de Ponty » et « Le Grand Mareu ». Les premières propositions (conseil municipal et comité de pilotage) portent majoritairement sur l'appellation « PONTY-MAREU ». N'hésitez pas à donner votre avis ! Merci d'avance.

Enfin, en lien avec notre projet de développement éolien, l'association « la voix de Javerdat » vient de se constituer avec pour objectif de « permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur le projet éolien ». Son 1^{er} article est diffusé dans ce numéro de notre journal.

Information sur les modalités de transfert de compétences eau/assainissement

Dans le cadre de l'application de la loi NOTRÉ (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la compétence eau/assainissement est transférée à la CDCPOL à compter du 01.01.2020. Afin de mettre en place une gestion et une organisation permettant d'allier qualité du service rendu et maîtrise des coûts de fonctionnement, un diagnostic a été réalisé par un cabinet spécialisé. Sur la base de l'état des lieux effectué sur les 4 communes en régie pour l'eau (Javerdat, Saint-Junien, Saillat et Rochechouart) et les 13 communes de la CDCPOL pour l'assainissement collectif, une prospective est faite en matière de moyens humains, financiers et organisationnels en référence au cadre réglementaire en vigueur. Le choix d'une gestion en régie (comme actuellement pour Javerdat) a été la base de l'organisation retenue. Ce sera donc un service eau/assainissement intercommunal qui assurera la compétence pour les communes.

Si le transfert de la compétence EAU/ASSAINISSEMENT est effectif au 01.01.2020, les actions inhérentes à l'opérationnalité du service seront progressives avec une année transitoire en 2020.

Ainsi, les tâches administratives pures (facturation, suivi d'activité, bilan d'activité...) seront gérées au niveau intercommunal et les aspects techniques resteront au niveau communal avec coordination intercommunale. Des conventions de gestion validées pour une durée de 6 mois renouvelables 1 fois, permettront aux communes de collaborer à la phase transitoire.

Sur la base d'une **qualité de service au moins égale, la commune reste l'interlocuteur privilégié des usagers pour tout problème en lien avec l'eau potable et l'assainissement.**

Validation de la modification des statuts de la CDCPOL

Concernant les statuts de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin (CDCPOL), 2 nouvelles compétences seront mises en œuvre à compter du 01.01.2020 qui sont :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du Code de l'environnement
- Eau et Assainissement des eaux usées (auparavant en compétences optionnelles,

la loi nous impose de les intégrer aux compétences obligatoires à compter du 1er janvier 2020).

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : Plan d'action intercommunal

Dans le cadre de l'agenda 21 intercommunal, la stratégie et le plan d'action du Plan Climat, Air, Energie Territorial (PCAET) a été validé par le conseil communautaire du 19 décembre 2019. Cet outil est de la plus haute importance pour aider les communes et leurs populations à contribuer, à leur niveau, à la prise en compte des problématiques climat, air, énergie au travers la réalisation des projets communaux.

Pour rappel, c'est la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) qui a désigné les communautés de communes de 20 000 habitants comme coordinateurs de la transition énergétique sur le territoire.

Pour ce faire, la communauté de communes Porte Océane du Limousin, a élaboré un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), outil à la fois stratégique et opérationnel qui doit prendre en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie : réduction des consommations d'énergie, réduction de la précarité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, adaptation du territoire aux effets du changement climatique, réduction des émissions de polluants atmosphériques, développement des énergies renouvelables et renforcement de la capacité du territoire à séquestrer le carbone. Ainsi, le PCAET constitue la réponse opérationnelle des territoires à l'enjeu international de la lutte contre le réchauffement climatique et par conséquent à l'enjeu plus local d'adaptation du territoire à la société « post-carbone ». La réalisation et la finalisation de ce document fondateur décrivent l'engagement majeur de la POL pour « faire sa part » dans le nécessaire effort à mener face aux dangers qui menacent notre planète.

C'est sur la base de l'Agenda 21 intercommunal que le lancement de l'élaboration du PCAET de la communauté de communes Porte Océane du Limousin a été validé en Conseil communautaire du 18 janvier 2018, avant d'être mis dans les « mains » de la démocratie participative. Le PCAET engage positivement l'avenir du territoire dès maintenant et d'ici 2050, et par conséquent

chaque commune constitutive de la communauté de communes. C'est ainsi qu'un Comité de Pilotage (COPI) a été créé pour une concertation la plus large possible. Des institutionnels, des associations, des citoyens, des élus (dont le maire de Javerdat) ont participé au COPI : FNATH, Saint-Junien Habitat, Saint-Junien Environnement, L'Etat, le Syndicat Energie Haute-Vienne -SEHV-, Centre National de la Propriété Forestière (CRPF), élus, GRDF, Communes Forestières (COFOR), Engie, Chambre d'agriculture, Limousin Nature Environnement, citoyens... Le COPI s'est ainsi réuni 6 fois entre avril et décembre pour organiser et finaliser la création de ce document cadre pour l'engagement de la transition environnementale dans le territoire de la Porte Océane du Limousin.

Ce PCAET engage, sur la base d'un plan d'actions validé comme autant de recommandations à mettre en lien avec le projet communal. Il s'agit de contribuer au projet intercommunal, sur la base de l'intégration des dites recommandations en vue d'une mise en cohérence des actions communales en matière de Climat, Air, Energie de notre territoire. C'est une opportunité à exploiter pour les 6 années à venir.

La synthèse du projet est reprise ci-dessous; le projet de PCAET comprend quatre grandes parties :

Le diagnostic, qui comprend :

- Une estimation des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, ainsi que de leur potentiel de réduction ;
- Une estimation de la séquestration nette de dioxyde de carbone, processus correspondant à un stockage de dioxyde de carbone ;
- Une analyse de la consommation énergétique finale du territoire et du potentiel de réduction de celle-ci ;
- Une présentation des réseaux de transport et de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur ;
- Un état de la production des énergies renouvelables du territoire et de leur potentiel de développement ;
- Une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

Pour notre territoire, cette stratégie a été synthétisée lors du COPI de juin, stratégie ici résumée :

La stratégie territoriale, qui définit des objectifs en matière de :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Stockage de carbone ;
- Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
- Production, consommation et livraison d'énergies renouvelables ;

- Réduction des émissions de polluants atmosphériques ;
- Evolution des réseaux énergétiques ;
- Adaptation au changement climatique.

Le programme d'actions :

Le PCAET de la POL comprend 48 actions (présentées en annexe 2) priorisées en fonction de leur temporalité. Ces 48 actions sont décomposées en 7 thématiques : parc bâti et cadre de vie (12 actions), transports (8 actions), énergies renouvelables (9 actions), déchets (5 actions), agriculture sylviculture (9 actions), industries (2 actions) et des actions transversales (2 actions), l'eau (1 action).

Les 48 actions sont remises en séance. Ici sont décrites des actions proposées que l'on peut considérer comme ayant des enjeux structurants pour l'action à venir de la POL.

• Cadre de vie :

- Mettre en place un guichet unique INFO ENERGIE à destination des habitants de la CDCPOL.

1^{ère} permanence le 16 janvier 2020 après midi sur rendez-vous à la CDCPOL, 1, avenue voltaire 87200 Saint-Junien.
Contacts : N° d'appel tel : 05 55 14 88 42 pour RV et eie-lne@orange.fr

- Réhabiliter le patrimoine bâti et améliorer le confort des logements, que ce soit par la requalification d'un quartier ou d'une commune ou par l'intégration de ces objectifs à l'échelle du territoire, en positionnant la lutte contre la précarité énergétique et la conversion environnementale au cœur de ce processus.

- Si un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) devait être engagé, il devra obli

gatoirement intégrer les enjeux énergétiques et environnementaux

- Mettre en place un permis de louer afin de lutter contre l'habitat indigne sur les communes les plus concernées

• Transport :

- Soutenir le réseau TER en proposant un cadencement adapté à la demande et en établissant un comité de ligne permettant de communiquer sur les besoins des habitants
- Examiner la faisabilité des besoins en déplacements du transport de marchandises sur le territoire afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'un projet de station GNV

• Energie renouvelable :

- Concernant la création d'un réseau de chaleur, des études d'opportunité et de faisabilité pourront être réalisées sur des lieux favorables du territoire de la POL.
- S'impliquer dans le portage de projets photovoltaïques ou de production de chaleur

• Déchets :

- Engager une démarche d'accompagnement des acteurs économiques et d'économie circulaire
- Instaurer un système de tarification incitative aux particuliers

• Agriculture :

- Initier une réflexion pour la mise en place d'une gouvernance alimentaire territoriale dans le cadre de l'élaboration du SCoT
- Organiser une régie agricole locale sur l'île de Chaillac afin de poursuivre la dynamique de démarche exemplaire
- Réaliser un diagnostic agricole du territoire

• Industrie :

- Créer et animer un réseau de responsables environnement du secteur industriel

• Transversalité :

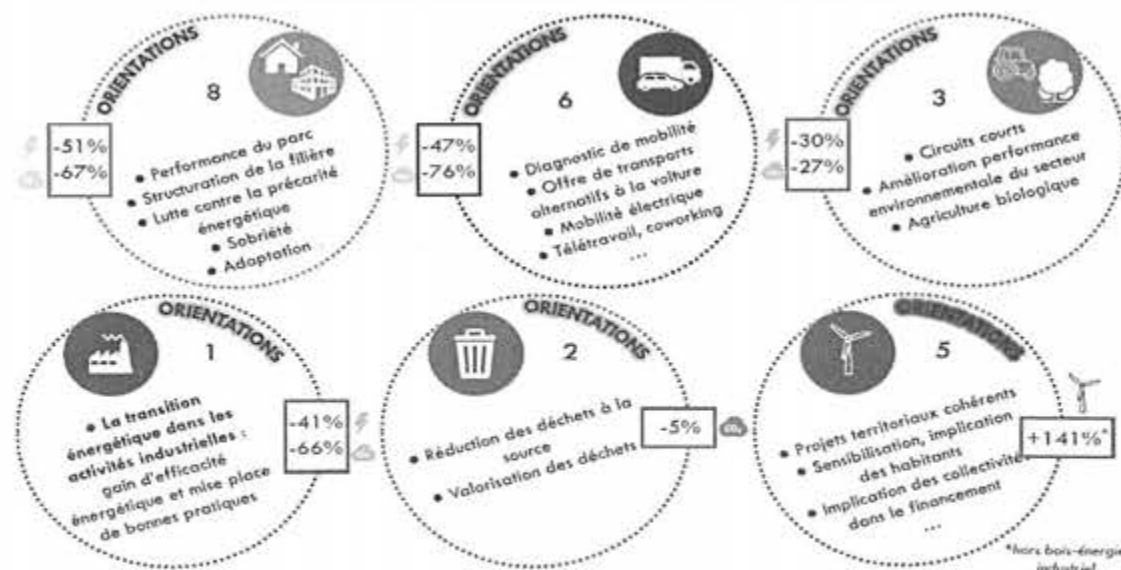
- Etendre le comité de pilotage citoyens au PCAET.
- Informer et communiquer sur la qualité de l'air extérieur et intérieur

Le dispositif de suivi et évaluation

Il est mis en place pour assurer l'animation, la mise en œuvre et le suivi des actions ainsi que l'évaluation continue et à 3 ans du PCAET.

LA STRATÉGIE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE DU TERRITOIRE

LE CONTENU SECTORIEL DE LA STRATÉGIE EN RÉSUMÉ





Les NEWS de Pouce Travail

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu au sein de l'association à l'issue de l'Assemblée Générale du 21 mai 2019 :

- | | |
|--|---------------------------------|
| - Michel NYS, Président | - Bernard BEAUBREUIL, Membre |
| - Philippe GANDOIS, Vice-Président | - Catherine BERNARD, Membre |
| - Sylvie DELAVIE, Secrétaire | - Jean CAPERAN, Membre |
| - Cyrille KERVRAN, Trésorier | - Jean-Jacques CHEVRIER, Membre |
| - Marie-Christine REY, Secrétaire adjointe | - Claudine COUTET, Membre |
| | - Paul ROUGIER, Membre |



Photo prise lors du Conseil d'Administration du 03 septembre 2019

L'activité de Pouce travail est en hausse en 2018 : 65 68 heures ont été réalisées par 183 salariés auprès de 800 clients :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| o 64 % en entretien ménager | o 2 % sur des postes de manœuvre |
| o 17 % en manutention | o 9 % sur des tâches diverses (garde d'enfants, restauration, distribution d'affiches...) |
| o 8 % en entretien des espaces verts | |

Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne

NOUVELLE-AQUITAINE

16-25 ans !...la Mission Locale Rurale ... c'est pour vous !

La Mission Locale Rurale de la Haute Vienne assure une **mission de service public** et offre un **accompagnement et des services GRATUITS**. Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** : Aix sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac et dispose de **20 points d'accueil** sur tout le département (Hors agglomération de Limoges).

Vous avez moins de 26 ans, un conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera des conseils personnalisés sur **l'emploi, l'orientation, la formation et toutes démarches de la vie quotidienne !**

Venez nous rencontrer pour :

- Avoir des **conseils** sur l'emploi, trouver des **offres**, rencontrer des **employeurs** et des professionnels... ;
- Trouver votre voie professionnelle, un **métier** qui vous plait, faire une **formation** ;
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activités, faire des **immersions en entreprises** ;
- Bénéficier d'aide dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à **vos droits** dans le domaine de la **santé**, et à un réseau pour la vie quotidienne (**sport, loisirs, culture**)...

Vous bénéficierez du **PACEA**, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'**accompagnement** des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement!

- **Une équipe pluridisciplinaire pour répondre au mieux à vos besoins :**
Un Relais Emploi et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillères dédiées à la relation entreprises.
Une référente Handicap et une référente Alternance / Apprentissage
1 conseillère dédiée à la Formation Professionnelle.
Une offre de services gratuite.
- **Un appui au recrutement :** Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement.
Identifier et analyser vos profils de postes.
Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.
Aider à la décision du choix du contrat de travail et informations sur les aides à l'emploi.
Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.
Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.
- **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises :**
Promouvoir vos métiers et secteurs à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : Job Dating Jeunes et entreprises.
Accueillir un jeune en immersion dans votre entreprise.

9 jeunes sur 10 sont satisfaits pourquoi pas vous !

Mission Locale Rurale de la Haute Vienne

Antenne de SAINT JUNIEN

Cité Administrative Martial Pascaud - Rue d'arsonval

Pour convenir d'un rendez-vous:

N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.02.05.71

🌐 <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/> 📱 <https://www.facebook.com/mlrhv87/>



Repas à domicile

L'AICARPA est une association créée par 8 communes au service des retraités et des personnes âgées.

Chaillac-sur-Vienne, Javerdat, Oradour-sur-Glane,
Saillat-sur-Vienne, Saint-Brice-sur-Vienne,
Saint-Junien, Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Victurien

Livraison de repas à domicile

Par qui ?

- Sylvie CHAIZEMARTIN ou - Martine LABRACHERIE-ROCHER
Au centre Administratif M. Pascaud
Place Auguste Roche - 87200 Saint-Junien
Tél : 06 89 52 92 71

Pour qui ?

Le service s'adresse aux personnes de **plus de 60 ans** (ou moins de 60 ans en cas de difficulté, maladie, accident) **ou aux personnes en situation de handicap.**

Les repas peuvent être livrés pour une période temporaire ou pour une période plus longue.

Comment commander ?

Délai minimum de 2 ou 3 jours avant la première livraison.
La commande en urgence est possible au cas par cas.

Pour qui ?

Le service s'adresse aux personnes de **plus de 60 ans** (ou moins de 60 ans en cas de difficulté, maladie, accident) **ou aux personnes en situation de handicap.**

Les repas peuvent être livrés pour une période temporaire ou pour une période plus longue.

Comment sont livrés les repas ?

Au choix : 7 jours sur 7 ou toute autre formule. Livraison 4 fois par semaine y compris les jours fériés.

Prix et composition des repas ?

Contrôlés par une diététicienne, ces repas garantissent un équilibre alimentaire avec des menus complets comprenant : *Repas complet 8,80 € (2020)*

- Potage,
- Entrée,
- Plat de résistance (viande ou poisson + légumes),
- Fromage,
- Dessert
- Pain.

Repas : plat du jour 6,39 € (2020)

- Potage,
- Plat de résistance (viande ou poisson + légumes),
- Pain.

Le prix est réévalué chaque année. L'adhésion à l'association est obligatoire 12€/an. La facturation des repas est mensuelle. Tout repas commandé sera facturé.



Comment adapter vos repas ?

- **Selon votre régime** (avec certificat médical) : diabétique, pauvre en sel, pauvre en cholestérol, enrichi en protéines, confort digestif....
- **Selon votre texture** (consistance) : normale, hachée, moulinée, mixée
- **Selon vos goûts** : prise en compte de ce que vous n'aimez pas

Hygiène et sécurité alimentaire :

Les repas sont préparés par le personnel du Centre Hospitalier de Saint-Junien selon les règles d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective.

Chaque mois, le Centre Hospitalier fait analyser ses préparations par un laboratoire externe.

Chaque plat est identifié par une étiquette comportant le nom du plat, la date de fabrication, la date limite de consommation, la température de conservation et le numéro d'agrément sanitaire.

La livraison est effectuée à l'aide d'un véhicule réfrigéré.

Les repas sont disposés dans le réfrigérateur par vos soins ou par livreur.

En cas d'absence (hospitalisation,...) :

Il est nécessaire de prévenir le plus rapidement possible.

En cas d'absence prolongée le service sera interrompu et reprendra, à votre demande.



Financements possibles :

- Les personnes ayant des revenus inférieurs à un certain plafond peuvent être partiellement aidées en faisant une demande d'aide sociale auprès du Conseil Départemental en passant par le Centre Communal d'Action Sociale à la mairie de leur domicile.

- L'allocation personnalisée d'autonomie peut aider à financer une partie.

- Certaines caisses de retraite peuvent participer au financement du prix du repas si vous en faites la demande.

- Si vous souhaitez solliciter des aides, vous pouvez être aidés pour constituer le dossier de demande en faisant appel aux référentes autonomie de la Maison du Département.



Maison du département
2 rue Alfred de Musset - 87200 St-Junien
05 55 43 06 06

Les amis de Javerdat

Les Amis de Javerdat vont fêter leurs 50 ans



Voilà bientôt un demi-siècle que Me Belair, maire de la commune, et M. Hivernaud, qui sera le premier président, ont eu l'idée de créer une association pour réunir les habitants, tisser des liens entre eux, notamment avec ceux qui sont partis vivre loin de chez nous, les informer et créer des activités, faire connaître notre commune. Le premier numéro avait la même couverture qu'actuellement, avec notre église, mais était en noir et blanc, sans couleurs. Il a bien augmenté le nombre de ses lecteurs et diversifié ses articles. On y parle bien sûr de notre commune, de ses habitants et de leurs activités, mais les pages sont aussi des fenêtres ouvertes sur d'autres horizons et d'autres personnes qui peuvent nous intéresser. Par exemple on y avait interviewé le comédien Jean Piat qui séjournait volontiers dans notre commune où il avait marié sa fille, et on avait fait un reportage sur la Troménie en Bretagne, qui a des ressemblances avec nos ostensions.

Pour fêter ce cinquantième, nous prévoyons de faire une fête cet été avec un repas et un spectacle de danses folkloriques, et peut-

être un bal. Nous souhaitons que cela soit l'occasion pour tous les habitants et anciens habitants de Javerdat de se retrouver et de se divertir. Et il faut faire en sorte que notre association existe encore 50 ans de plus et fête son centenaire.

Pour cela, il faut que nous pensions à la plus jeune génération, que nous imaginions de lui proposer des activités culturelles et ludiques pour faire en sorte que la vie à Javerdat reste attractive et plaisante. De donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer et de parler de ce qu'ils aiment dans les pages de notre journal. On aimerait que notre fête du cinquantième apporte plaisir et divertissement à nos jeunes scolaires et étudiants et, pour tous, dynamise les relations et les initiatives associatives dans notre commune.

Souhaitons-nous donc que cette année particulière, la cinquantième, soit plus que jamais pour tous et chacun une bonne et heureuse année.

Michel Praneuf, président.

ACCA de Javerdat

L'A.C.C.A est constituée d'un bureau qui comprend :

- 1 président : Joël BOUGOIN
- 2 vices présidents : Kévin LACROIX et François LAMIGE
- 2 secrétaires : Daniel JACQUET et David SAVIGNAT
- 1 trésorier : Isabelle PATELOU
- 1 aide trésorier : René LACROIX

Une fois par an, au mois de mai, nous organisons une assemblée générale afin d'évoquer les problèmes, les solutions et les projets.

Sur la commune de Javerdat, nous comptons une quarantaine de chasseurs. Nous chassons tous les week-ends.

Du mois de septembre au mois de décembre et ce tous les 15 jours, nous effectuons des lâchés de faisans (quarante par lâchés) ainsi que des lâchés de 200 perdreaux afin de repeupler le territoire.

Depuis cette année, nous avons lâché des canards pour essayer de réintroduire l'espèce sur la commune.

Depuis deux ans maintenant, nous organisons un repas champêtre au mois de juin, qui réunit toutes les personnes (chasseurs et non chasseurs) pour passer un moment de convivialité.

Le bureau

Anciens Combattants A.C.P.G. – C.A.T.M.



Notre veuve d'ancien combattant, Mme Marie- Marguerite BARDET nous a quitté l'année de ses 97 ans.

Nous avons eu la chance de la rencontrer à l'EPHAD de Saint Junien fin août, elle était bien et nous avons eu plaisir à discuter avec elle.

Le 27 août, nous l'avons accompagnée lors de ses obsèques en l'église de Javerdat.

Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie du 11 novembre a eu lieu dans les 3 communes (Javerdat, Cieux et Oradour sur Glane) avec une participation importante. Pour la cérémonie du 5 décembre, les horaires et ordres ont été identiques à ceux du 11 novembre.

Le bureau



L'arbre et l'Abeille

L'association l'arbre et l'abeille a au cours de cette année poursuivi l'ensemble de ses activités et pris de nouvelles orientations en terme d'apiculture. Cette année 2019 et ses conditions climatiques, nous ont amené à une façon particulière de travailler avec les abeilles.

En effet au printemps précoce du départ de la végétation, a succédé une période de froid puis un long épisode caniculaire qui ont engendré un désordre important pour nos abeilles. Il n'était pas rare de trouver des cas de famine, des pollens insuffisants et au moment le plus propice un nectar incertain.

En effet, le réchauffement climatique modifie de manière particulière la vie de nos abeilles et nécessite une adaptation nouvelle de l'apiculteur dans le soin et le suivi des ruches. Le rucher municipal a bien supporté tous ces différents aléas et sa gestion a permis de sauvegarder l'ensemble des ruches avec une récolte tout à fait correcte et de très bonne qualité. L'environnement sur le sentier offre une plus grande diversité florale propice aux abeilles.

Le rucher grandit peu à peu et l'association vient d'acquérir des ruches supplémentaires qui ont fait l'objet d'un don, une part de la récolte ayant été remise à notre généreuse donatrice.

Une nouvelle acquisition comprenant des abeilles et du matériel apicole vient d'être finalisée.

Une ruche tronc réalisée lors de la fête de Pierre ô Bois à Cieux, offerte à l'association sera mise en activité sur le rucher.

Nous faisons partie du projet « veilleurs d'abeilles » et avons participé au recensement et au suivi des essaims d'abeilles sauvages 3 sur Javerdat, 1 sur l'île de Chaillac et un autre sur Brigueuil. Cette démarche, outre le recensement, a pour but de contrôler l'évolution des essaims mais sans procéder à aucune intervention de notre part.

Nous soutenons aussi dans le même esprit l'OPIE (office pour les insectes et leur environnement), le rucher municipal s'inscrivant tout à fait dans cette démarche.

Une équipe de l'association reçoit un groupe de participants pour une information et une initiation à l'apiculture avec un travail pratique sur le rucher.

Nous avons participé à de nombreuses rencontres :

- Lycée des Vaseix,
- Ecole, centre aéré,
- Office du tourisme
- Pierre ô bois
- Estivol
- Fête des fleurs à Saint-Junien.

Nous sommes toujours prêts à accueillir des personnes désireuses de s'initier à l'apiculture et de rejoindre une association responsable et respectueuse de la biodiversité.



Le Biblion

L'Assemblée Générale s'est tenue le mardi 1er Octobre 2019 à 17h30 au 1^{er} étage de la Salle du Biblion en présence de tous les membres du bureau.

Le compte rendu des activités 2018-2019 est validé et le compte rendu financier est accepté à l'unanimité. La Présidente Mme Sonia Granados a présenté sa démission ainsi que la secrétaire Mme Isabelle Burckel. A la suite de cette décision. Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 5 Novembre 2019 à 17h30 au 1^{er} étage de la salle du Biblion en présence de Mme Annie Dardilhac Maire de Javerdat, Mme Josette Vallat, Mme Béatrice Faure, Mme Sandra Combeau, Mme Odette Daganaud.

Le nouveau bureau élu se compose comme suit :
Présidente d'Honneur : Annie Dardilhac ;
Présidente : Sandra Combeau ;
Vice-Présidente : Josette Vallat ;
Secrétaire : Béatrice Faure ;
Trésorière : Odette Daganaud
Les Statuts sont modifiés ainsi que le règlement intérieur.

L'adhésion pour emprunter des livres est inchangée ; 5€ par adhérent pour l'année.

Les emprunts des livres sont gratuits pour les enfants de la commune et tous les enfants scolarisés à l'école de Javerdat (R P I Cieux - Javerdat)

Les emprunts se font aux heures d'ouverture :
1^{er} Mardi du mois et 3^{ème} mardi du mois ; voir tableau ci-dessous :

Les enfants de l'école viennent emprunter des livres au Biblion pendant le temps scolaire accompagnés des enseignants qui guident leur choix si besoin.

Les emprunts peuvent se faire entre les ouvertures et passage de l'école sur R D V

Le portage à domicile est organisé sur R D V pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer

Pour prendre R D V ; Contacter par mail

Le.biblion@laposte.net

ou par téléphone

Sandra Combeau : 06 24 18 30 51

Odette Daganaud : 06 44 99 12 40

Le Biblion renouvelle ses livres toujours grâce à la convention signée avec la Médiathèque de St Junien.

Un plan bibliothèque est mis en œuvre par l'éducation nationale pour redynamiser la lecture dans les écoles et Javerdat bénéficie d'une subvention de 1500€ pour constituer un fond de livres géré en collaboration avec le Biblion. L'installation de la boîte à livres est toujours prévue.

Les animations avec le centre de loisirs sont proposées aux vacances d'hiver et de Pâques.

Cette bibliothèque doit encore être plus dynamique, venez emprunter des livres et nous apporter vos idées, vos suggestions.

L'équipe du Biblion

Janvier 2020	Mardi 7 Janvier	Mardi 21 Janvier
Février 2020	Mardi 4 Février	Mardi 18 Février
Mars 2020	Mardi 3 Mars	Mardi 17 Mars
Avril 2020	Mardi 7 Avril	Mardi 21 Avril
Mai 2020	Mardi 5 Mai	Mardi 19 Mai
Juin 2020	Mardi 2 Juin	Mardi 16 Juin
Juillet 2020	Mardi 7 Juillet	Mardi 21 Juillet
Août 2020	Mardi 4 Août	
Septembre 2020	Mardi 2 Septembre	Mardi 15 Septembre
Octobre 2020	Mardi 6 Octobre	Mardi 20 Octobre

Le Comité des fêtes



22

Depuis le dernier numéro de l'Oncre, le Comité des fêtes a pu vous accueillir lors du marché festif, le samedi 27 juillet, organisé en collaboration avec la communauté de commune Porte Océane du Limousin. Neuf producteurs ont pu nous régaler avec des produits divers et variés qui nous ont permis de composer nos menus de l'entrée au dessert. Malheureusement, le beau temps n'a pas été au rendez-vous ! Nous remercions les nombreux visiteurs qui sont venus malgré tout, faire leur marché et les plus courageux qui sont restés déguster leurs achats sur place.

Lors de notre concours de pétanque du dimanche 4 août, trente équipes en triplette sont venues animer le terrain de pétanque municipal. Cette fois-ci, le soleil était au rendez-vous ainsi que la bonne humeur et la convivialité.

Le comité des fêtes a eu aussi le plaisir d'aider l'ASSJ Cyclo et l'Amicale cycliste d'Oradour sur Glane pour les randonnées des Mégalithes du 6 octobre.

Comme chaque année le Comité des fêtes et l'AS Danse vous proposent un concours de maisons illuminées à l'occasion des fêtes de Noël. N'hésitez pas à vous inscrire au 06-85-57-44-48 ou sur asdance87@gmail.com.

L'année 2019 s'achève déjà, les membres du bureau souhaitent à tous de bonnes fêtes de fin d'année et espèrent vous retrouver nombreux lors des manifestations de 2020.

Nous pouvons déjà vous proposer quelques dates à retenir :

- Vendredi 17 janvier : Remise des prix des maisons fleuries et illuminées à 19h.
- Vendredi 7 février : Assemblée générale à 20h.
- Dimanche 8 mars : « Jeuxverdat », jeux de société ouverts à tous à partir de 14h.
- Samedi 14 mars : Concours de belote à 20h.
- Dimanche 19 avril : « Jeuxverdat », jeux de société ouverts à tous à partir de 14h.
- Samedi 20 juin et dimanche 21 juin : Fête du village, feu d'artifice, vide grenier.
- Samedi 25 juillet : Marché festif.
- Dimanche 2 août : Concours de pétanque.
- Samedi 14 novembre : Loto.

N'hésitez pas à venir participer à l'**Assemblée générale du vendredi 7 février à 20h à la maison des associations**. Nous avons besoin des idées et des compétences de chacun, alors à bientôt.

Rejoignez-nous sur notre page facebook : Comité des fêtes de Javerdat.

Le bureau



Association Javerdat Jeunesse

Après notre assemblée générale du 10 septembre, où nous avons pu constater le bénéfice du changement de fédération et de banque, nous avons repris le chemin de nos séances du mardi et du vendredi.

Petit rappel s'il en est besoin :

- nos séances tout public sont le mardi soir de 20h30 à 21h30 et
- nos séances seniors se tiennent le vendredi matin de 10h30 à 11h30.

Nous avons la joie d'accueillir encore cette année de nouveaux adeptes du vendredi matin.

Grâce à la subvention accordée par le département, nous avons pu compléter notre matériel : achat de nouveaux tapis, d'élastiques que Delphine, notre animatrice, nous fait utiliser de façon novatrice, comme toujours !

Quand vous lirez ces lignes, toutes celles et ceux qui l'auront pu se seront retrouvés pour un repas au restaurant Le Cheverny le vendredi 20 décembre en toute convivialité !

Évidemment, la bonne humeur (et les deux séances gratuites) sont toujours d'actualité ! Alors venez essayer !

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rendre visite lors d'une séance, salle des associations ou bien à nous appeler :

Nadine : 0555039991,

Patricia : 0614382957,

Sylvie:0555035524

Delphine, notre animatrice: 0662869246

Le bureau

23

Les Barbarians 87

Les BARBARIANS 87 n'ont pas d'activités prévues sur la commune de Javerdat pour 2020.

La seule activité envisagée se déroulera au stade de Cieux en septembre ou octobre 2020. Il s'agit d'un entraînement départemental de rugby loisirs dirigé par Pierre VILLEPREUX, ancien joueur et sélectionneur de XV de France. Des joueurs des clubs suivants devraient y participer / Anges de Cieux, Ans Vieux de Panazol, Vieux crampons de st Léonard de Noblat, Rhinos Féroces du

Limoges Etudiant Club (LEC), la Saussouze de Isle, Vieilles Peaux de St Junien.

PS : Pour information, «BARBARIANS 87» tient lieu d'une fédération sportive départementale de Rugby Loisirs qui permet à ses adhérents de bénéficier d'une couverture (assurance) lors de la pratique du rugby (hors FFR).

De ce fait, notre association n'a pas, de part son rôle, vocation à organiser des manifestations.

► Le Club des Jeunes d'Antan ◀

Après les fortes chaleurs de l'été, l'automne est bien là avec son lot de désagréments : journées raccourcies, pluie, vent, etc..... mais en contre partie, il y a les champignons, les châtaignes et les veillées au coin de la cheminée.

Le premier mardi après midi de septembre, les anciens se sont retrouvés avec grand plaisir dans la salle des associations refaite à neuf et rajeunie.

Le dimanche 6 octobre, le temps gris et maussade a favorisé le déroulement du traditionnel loto ; les nombreux joueurs de tous âges, venus de loin, sont repartis heureux avec pour les plus chanceux de très beaux lots.

Le dimanche 3 novembre, 44 convives ont apprécié le délicieux menu élaboré par la société Benetreau- Le Hech.

En cette journée pluvieuse et venteuse, l'excellent potage servi en entrée a fait l'unanimité.

Domage pour plusieurs absents qui avaient du annuler.

PROCHAINES ACTIVITES :

- Mardi 7 janvier : galette des rois
- Mardi 4 février : Assemblée générale et dégustation des crêpes de la chandeleur.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, tous les retraités sont invités à participer. Nous vous espérons nombreux.

Vous pouvez nous contacter au :

06 40 05 79 70

Le bureau

► APE ◀

L'Association des Parents d'Élèves du RPI Cieux-Javerdat vous présente le nouveau bureau élu, pour cette année :

PRESIDENTE : Elodie LANDES

VICE-PRESIDENTE : Ingrid NICOLLE

TRESORIERE : Lauréline DUCOURET

TRESORIERE-ADJOINTE : Cindy LETEMPLIER

SECRETAIRE : Noémie GIRY

SECRETAIRE-ADJOINTE : Aurore SOULIE

Ce nouveau bureau et ses bénévoles vous donnent rendez-vous tout au long de l'année pour plusieurs manifestations :

- Vente des sapins de Noël le vendredi 6 décembre
- Participation au Téléthon les 7 et 8 décembre
- LOTO : le dimanche 9 février à Cieux
- Repas à thème le samedi 4 avril à Javerdat
- Vente des chocolats de Pâques le 10 avril

• Carnaval sur le temps scolaire et périscolaire avec le SIPES

• Spectacle à la Mégisserie (théâtre) pour l'école de Javerdat et fête des écoles (kermesse) fin juin pour les 2 écoles à Cieux (dates exactes à définir)

La fête du pain, notre première manifestation pour cette année scolaire, en partenariat avec Les copains au four à pain, a été une très jolie journée.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager des moments conviviaux et créer des événements pour nos enfants et pour la vie de l'école, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans une ambiance chaleureuse.

Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/apecieuxjaverdat>

Pour nos enfants, l'équipe de l'APE

► L'association Saint-Blaise ◀

Les Membres de l'association Saint-Blaise vous invitent à la messe de la Saint-Blaise le dimanche 26 janvier 2020. Elle sera suivie d'un repas ouvert à tous auquel vous pouvez vous inscrire auprès de Chantal Pimpin au 05-55-03-11-14 ou Nicole Rateau au 05-55-03-17-86.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 26 janvier à 11h à la salle des associations. Nous attirons l'attention de tous sur le besoin de recruter de nouveaux adhérents qui pourront prendre des responsabilités lors du renouvellement du bureau qui aura lieu au plus tard à l'assemblée générale de 2021. Cette nouvelle équipe aura en charge l'organisation des Ostensions de 2023, sachant que

l'équipe actuelle sera très présente pour accompagner cette organisation.

Une marche des Croix, en collaboration avec l'association Marchapied, aura également lieu le samedi 18 avril 2020. Elle sera l'occasion de vous faire découvrir ou redécouvrir les Croix de notre commune.

Lors des journées du patrimoine, une visite commentée de l'église et de son clocher vous sera proposée le samedi 19 septembre 2020.

Nous espérons vous retrouver nombreux à nos rendez-vous.

Le bureau.

► AS Danse ◀



*Danse - Chorégraphies Modernes
Fitness - Renforcement musculaire*

Minis (4-6ans) : vendredi 17h45 à 18h30

Jeunes (7-11ans) : samedi de 10h15 à 11h00

Ados (12-15 ans) : mercredi de 18h00 à 19h00

Adultes : samedi de 11h00 à 12h00 et mercredi de 19h à 20h

2 essais gratuits avant toute inscription

Contact : Audrey au 06.85.57.44.48 – asdance87@gmail.com



ADN



Gant'rando 2019 "Rochebrune"

ADN, des randonnées animées et variées.

Après un mois de Juillet caniculaire, qui a conduit à l'annulation de 2 randonnées et avant une brève pause estivale, l'association a organisé, comme l'année précédente, les 27 et 28 Juillet, la « Gant'Rando ». Cette manifestation qui s'est déroulée sur 2 jours, sous un ciel maussade le samedi, a néanmoins connu un vif succès auprès des participants. Tous ont apprécié l'encadrement et la logistique mise en place par notre association et les ravitaillements et le pot de miel remis à chacun à l'issue des 2 jours, ont été unanimement appréciés.

La convivialité et la bonne humeur régnant à ADN, c'est avec plaisir que les adhérents se sont retrouvés pour la reprise des randonnées hebdomadaires le 22 août à Villars pour une rando en soirée, suivie d'un pique-nique

partagé chez un de nos fidèles adhérents. Nos trois dévouées animatrices de Marche Nordique, ont quant à elles repris l'animation de leurs 4 séances hebdomadaires le 20 août à Saint Priest sous Aix.

Lors du Forum des Associations des 29 et 30 Août à Saint-Junien, ADN tenait un stand sur lequel était projeté un diaporama, présentant ses activités et qui a permis de rencontrer de nombreuses personnes intéressées par nos actions.

A l'occasion de « Randonnez - vous en Haute-Vienne » organisée à Rochechouart le 8 Septembre par le Département, 3 animateurs d'ADN ont participé à l'encadrement et par là-même au bon déroulement de cette manifestation.

La 7^{ème} étape de la Boucle du Parc Naturel Régional du 15 Septembre « Rochechouart

– Saint Laurent sur Gorre » a connu un vif succès. L'encadrement et l'intendance étaient assurés par des animateurs et des bénévoles d'ADN qui ont su s'adapter aux fortes chaleurs pour ravitailler les participants dans les meilleures conditions.

Le 13 Septembre, 131 personnes ont participé à notre assemblée générale qui s'est tenue à la salle des fêtes de St Junien et à laquelle participait madame Jackie Braye, nouvelle présidente du comité départemental de randonnées. La soirée s'est terminée autour d'un buffet préparé par les membres de l'association.

Lors de la balade dans les Monts de Blond, « Des pieds pour rêver », organisée conjointement par la Mégisserie et le théâtre du Cloître de Bellac le 5 Octobre, les animateurs d'ADN ont apporté leur contribution à la sécurité et au bon déroulement de cette manifestation.

Puis le 19 Octobre, ce sont plus de 200 randonneurs qui ont bravé le temps pluvieux pour participer à la marche des potirons, organisée à Saint-Victorien. De retour salle de La Bernardie, ils ont pu assister à un spectacle de magie où des artistes plus ou moins professionnels ont présenté leurs tours avant d'apprécier la délicieuse soupe de potirons et le pot au feu préparé par l'équipe de cuisine.

Dans le cadre du salon des Amis des Fleurs le 27 Octobre à Saint-Junien, ADN tenait

un stand et a organisé avec un animateur « Nature » une promenade thématique sur les bords de Glane sur le thème « Faune et Flore », expérience à renouveler aux dires de tous les participants.

A l'occasion du Téléthon, les 6 et 7 décembre prochain, l'association sera présente en centre ville et proposera pour 5 euros (au bénéfice de l'AFM Téléthon) un circuit de 3637 mètres, en référence au numéro d'appel pour les dons (36 37), permettant de découvrir les sites emblématiques de la ville avant de rallier la salle des Congrès du Chatelard où à cette occasion, de nombreuses manifestations se dérouleront.

Enfin, ADN terminera l'année par son traditionnel repas de Noël qui aura lieu cette année à Oradour sur Glane, le dimanche 8 décembre.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de notre association qui ne manque ni de dynamisme, ni de convivialité, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Contact:
adn.pol87@gmail.com
<http://autourdenous87.fr/>

La voix de Javerdat

L'association « La voix de Javerdat » a été créée fin septembre 2019 pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent d'être informées le plus précisément possible sur le projet de Parc Eolien de la commune et de pouvoir donner leur avis.

Pour ou contre ce projet. N'hésitez pas à vous exprimer en rejoignant l'association.

Pour de plus amples informations, ne pas hésiter à contacter l'association soit

- par mail : lavoixdejaverdat@gmail.com

- soit par téléphone :

Elina Reignier au 06-26-27-21-85

ou Marc Drutel au 06-21-80-08-90)

Marchàpied



Notre association a pour objet statutaire la pratique et le développement de la randonnée pédestre tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme, la santé et les loisirs.

L'ensemble des actions, des missions que nous avons effectuées durant la saison 2018-2019 est en cohérence avec cet objet.

- Une pratique régulière de la randonnée pédestre lors des randos douces du mardi ou des Randos Santé® du jeudi de septembre à août avec un arrêt d'un mois du 14 juillet au 15 août.

- Une pratique en pleine nature au sein de la communauté de communes Porte Océane du Limousin ou dans les communes limitrophes, à la découverte de notre environnement et de sa sauvegarde.

- Un tourisme « vert » qui nous a permis de découvrir d'autres horizons, d'autres régions. Voyage en Aubrac à Laguiole du 10 au 14 juin. Nos activités ne se résument pas uniquement à la randonnée. Le 13 avril, en partenariat avec l'association Saint Blaise, nous avons parcouru le circuit des Croix de la commune avec quarante cinq personnes sous le soleil de ce samedi après midi. Le 14 juillet, nous participons à la Fraternelle à la Mégisserie, en octobre, nous sommes présents au « Village Sport Santé » organisé par ASSJ Athlétisme,

France Parkinson 87 où nous présentons nos activités, et également au Téléthon début décembre où nous proposons des pains d'épices de Saint Nicolas et du Père Noël en bas de la rue Lucien Dumas à Saint Junien avec deux dignes représentants, Saint Nicolas et le Père Fouettard. Cette année, nous avons rajouté des Pères Noël en cire confectionnés par des adhérentes.

Des activités de pleine nature, balisage de chemins GRP (Grande Randonnée de Pays) et PR (Petite Randonnée), et des veilles de circuits qui ont pour but de vérifier le balisage et la concordance entre le terrain et la topo fiche. Les animateurs s'investissent dans l'encadrement des journées « Randonnez vous en Haute Vienne » organisées par le Conseil Départemental.

Marchàpied, le dimanche de Pâques 2020, organisera sur la commune de Javerdat une grande manifestation pour le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, un Rando Challenge pour lequel des équipes de toutes les régions de la France peuvent venir participer.

Une pratique de la randonnée à des fins d'amélioration de notre santé, de notre bien-être dans un esprit convivial et tourné vers tous.

«Les Mégalithes» RANDO VTT et PEDESTRES



Un peu plus de 300 vététistes et marcheurs ont participé à la randonnée des Mégalithes, organisée à Javerdat, par l'Amicale Cycliste Oradour sur Glane et ASSJ Cyclo.

Ils ont bénéficié d'une météo clémente et ont pu apprécier les beaux chemins et les paysages des monts de Blond.

Tout était fait pour accueillir au mieux les participants, un petit déjeuner, des ravitaille-

ments, une solide collation à l'arrivée et un vin d'honneur leur ont permis de se réconforter avant et pendant l'effort.

La remise des récompenses, offertes aux clubs, aux jeunes et par tirage au sort est venue clore cette belle matinée conviviale et sportive.



► POL Baseball Haute-Vienne ◀

Bonjour à tous,
Nous y sommes. 2020 « le changement c'est pour maintenant »

Après une année forte en mouvement avec notre première participation régionale sur le terrain de Javerdat, 1 tournoi Beeball et la fête de la musique du 21 juin, nous avons entamé depuis le mois d'octobre le championnat d'automne avec déjà trois matchs à domicile. Les nouveaux arrivants décrivent les lieux comme paradisiaques pour notre pratique sportive et nous en sommes bien conscient.

Peu de changement apparent sur votre terrain mais cela va venir, votre municipalité dynamique et déterminée tout comme nous, va concrétiser son projet du BallPark. Les parties administratives et financières sont très longues à mettre en place, mais nous arrivons au bout. Nous pouvons, associés à la municipalité, vous indiquer que 2020 sera une grande année pour le millésime baseball de Javerdat.

Un complexe unique en France à trois terrains va sortir de terre, néanmoins avant d'avoir les infrastructures définitives et afin de finaliser l'ensemble de nos projets sur ce BallPark, nous avons besoin de vous.

Nous sollicitons votre aide dans l'accompagnement de ce projet. Nous souhaitons associer les habitants de Javerdat et les entreprises locales, elles permettraient de renforcer la dynamique d'une commune rurale par le sport d'une part et d'autre part, vous rendriez accessible un sport appelé à se développer pour des personnes en situation de handicap.

Nos besoins en logistique:

- Des piquets et des planches en bois pour refaire la barrière d'entrée.

- Un Algeco ou un conteneur pour le stockage de nos matériels
- Des fleurs pour égayer l'entrée et la buvette
- Des parpaings pour refaire les éviers extérieurs
- Du carrelage pour la buvette et les douches
- Du bois pour faire une terrasse extérieure

Ce complexe ne sera pas seulement un lieu sportif, nous l'envisageons comme un lieu de vie, de sociabilisation. Un Club House trouvera sa place un jour, nous permettant de regarder ensemble les coupes du monde de foot ou de rugby, les Jeux Olympiques et d'autres animations sportives ou culturelles. Bien évidemment des matchs de baseball aussi. Votre contribution même petite est importante dans ce projet, vous avez la chance sur votre commune d'avoir un projet fédérateur, rassembleur, créé dans le bien commun qui nous rassemble. Nous prêtons une attention particulière à cette valeur que nous portons avec Madame le Maire depuis toujours. Vivre ensemble dans notre territoire rural qui est le nôtre, le développer pour les générations futures.

Nous vous incitons à venir découvrir et essayer nos sports, le Baseball, le Softball, le Baseball Five lors de nos rencontres à domicile et pratiquer une activité sportive ouverte à tous dès l'âge de 5 ans. Nos sports sont mixtes où tout le monde a sa place et joue sur le terrain. Personne ne reste sur le banc chez nous sous prétexte qu'il est moins bon que l'autre. Sport loisirs ou en compétition à vous de choisir, rien n'est obligatoire.

Par ces quelques mots nous espérons avoir bousculé votre curiosité, votre solidarité, votre envie d'améliorer ensemble votre territoire avec le POL Baseball Haute-Vienne.



Quelques dates 2020 :

Le 10 janvier : AG du club 19h30 salle Henri Cathalifaud à Oradour sur Glane

Les 18 et 19 janvier Open de France BB5 ISEP Vincennes.

Le 25 janvier : Tournoi des familles Baseball5 petit gymnase à Oradour sur Glane

Les 22 et 23 février : Tournoi de Baseball Five, gymnase Intercommunal d'Oradour sur Glane

Le 29 mars et 27 septembre : Tournois Beeball au BallPark de Javerdat

Le 21 juin : fête de la musique au BallPark à Javerdat, entrée gratuite

Le 6 septembre : Journées portes ouvertes au BallPark de Javerdat.

Le 21 novembre Loto à Oradour sur Glane salle Robert Lapuelle

Les entrainements sont le mercredi de 19h à 21h Baseball Softball

Le vendredi de 19h à 20h30 Baseball5

Le samedi pour les jeunes de moins de 15 ans de 10h à 12h Baseball

Par beau temps sur le terrain de Javerdat et de mars à fin octobre

Par temps de pluie en gymnase à Oradour sur Glane et de novembre à fin février

Tout seul on avance, à plusieurs, nous irons plus loin et plus vite.

Le Bureau

PLANNING 2020 des ASSOCIATIONS

Mardi 7 janvier	Galette des rois des Jeunes d'Antan à 14h 15
Mercredi 8 janvier	Vœux de la municipalité à 18h30
Vendredi 17 janvier	Remise des prix des maisons fleuries et décorées à 19h
Dimanche 26 janvier	Messe, assemblée générale et repas de Saint-Blaise
Mardi 4 février	Assemblée générale des Jeunes d'Antan à 14h 15
Vendredi 7 février	Assemblée générale du comité des fêtes à 20h
Dimanche 9 février	Loto de l'APE à Cieux
Dimanche 1 mars	Assemblée générale de l'Arbre et l'Abeille
Dimanche 8 mars	« Jeuxverdat » jeux de société ouverts à tous à 14h
Samedi 14 mars	Concours de belote du Comité des fêtes à 20h
Samedi 28 mars	Tournoi des jeunes. POL baseball
Samedi 4 avril	Repas de Pâques de l'APE à 12h
Dimanche 5 avril	Randonnée EMUL
Dimanche 12 avril	Rando challenge coordonnée avec Marchà pied
Samedi 18 avril	Marche des Croix. Saint Blaise et Marchà pied à 14h
Dimanche 19 avril	« Jeuxverdat » jeux de société ouverts à tous à 14h
Vendredi 15 mai	Assemblée générale de l'ACCA
Samedi 6 juin	Spectacle de l'AS Danse en plein air
Dimanche 7 juin	Repas champêtre de l'ACCA au stade
Sam 20 et dim 21 juin	Fête du village, feu d'artifice et vide grenier
Mardi 7 juillet	Repas d'été des Jeunes d'Antan à 12h
Samedi 25 juillet	Marché festif, à partir de 17h
Dimanche 2 août	Concours de pétanque du Comité des Fêtes
Dimanche 30 août	Assemblée générale et repas des Amis de Javerdat .
Mardi 8 septembre	Assemblée générale Javerdat Jeunesse à 20h
Vendredi 18 septembre	Assemblée générale A.S. Danse à 19 h
Samedi 19 septembre	Journées du patrimoine : visite guidée de l'Eglise
Dimanche 27 septembre	Tournoi de baseball au stade
Dimanche 4 octobre	Rando VTT et pédestre des Mégalithes
Dimanche 4 octobre	Loto des jeunes d'Antan à 14h
Samedi 7 novembre	Repas d'automne de l'APE à 12h
Samedi 21 novembre	Loto du CDF à 14h
Dimanche 29 novembre	Repas des Aînés à 12h